

## POINT COG 2022/2024 : RAPPROCHEMENT ENTRE LA CANSSEM ET LA CNAM

CNAM : Caisse nationale de l'assurance maladie.

Après une première année plutôt calme, depuis le mois de juin 2023 les choses semblent s'accélérer. Les réunions s'enchaînent avec les différents interlocuteurs concernés.

### Chargée de mission par le Directeur de la Sécurité Sociale

Mme Desailly Chanson, chargée de mission par le Directeur de la sécurité sociale, a reçu la **CFE-CGC** le 20 et le 27 juin dans le cadre du rapprochement avec la CNAM.

Sa lettre de mission précise qu'elle doit organiser la concertation et clarifier les perspectives de rapprochement (shema cible) . Ces travaux devant aboutir au plus tard à l'automne 2023 !!

- I. **Dans le cadre de la première rencontre le 20 juin 2023** nous échangeons sur les points forts et faibles de Filiéris, de la filière de soin, les difficultés de recrutement, les difficultés des affiliés...

Pour les personnels, la **CFE-CGC** lui a fait part de ses inquiétudes :

- ✓ *La garantie de l'emploi*
  - ✓ *La crainte d'un éclatement de Filiéris vers différents repreneurs, les UGECAM ne gérant pas de centres de santé, services d'aide à la personne...*
  - ✓ *Les différentes conventions collectives. Nous l'informons de l'existence d'une cellule article 30 en capacité de gérer des agents mis à disposition (MAD) avec leur convention*
- II. **La deuxième rencontre a lieu en interfédérale le 27 juin 2023 (CFE-CGC, CFDT, CFTC, CGT).** Les principales revendications des fédérations sont les suivantes :
    - ✓ *Préserver l'unicité, la complémentarité de l'offre de soin.*
    - ✓ *L'impulsion doit être donnée par la CAN pour la direction de l'offre de soin .*
    - ✓ **Rapprochement /partenariat et non fusion/absorption.**
    - ✓ *Horizon 2027.*
    - ✓ *Établir un projet de santé.*
    - ✓ *Garder la tête de réseau permettrait de maintenir la cellule article 30.*
    - ✓ *Les administrateurs veulent garder une place pour assurer la mémoire des droits des mineurs au travers du maintien dans les commissions: mandat de gestion, offre de soin, commission de recours amiable.*
    - ✓ *Une instance de concertation /coordination pour travailler sur le rapprochement.*

## **Rencontre Interfédérale CANSSM (CFE-CGC, CFDT, CFTC, CGT) avec le groupe de travail CNAM**

Le 5 juillet 2023, pour la CNAM Madame Sofi LEROY (représentante de la CNAM au CA de la CANSSM) accueille l'intersyndicale avec son groupe.

L'interfédérale, expose les positions des 4 Fédérations.

Mme Leroy annonce que la CNAM a voté sa COG 2023/2027 la semaine dernière. Le rapprochement avec la CAN fera l'objet d'un avenant d'ici 2024, sans savoir dans quelles conditions : partenariat, fusion ou absorption.

Nous n'en saurons pas plus.

Il est prévu de se rencontrer de nouveau après la réunion au ministère de la santé du 6 juillet 2023.

## **Rencontre de l'Interfédérale (CFE-CGC , CFDT , CFTC , CGT) au Ministère de la Santé**

Avec Monsieur Romain BEGUE conseiller parcours, qualité et ressources du système santé – premier recours- au cabinet du ministre de la santé et de la prévention et Madame CHAMPETIER, cheffe de service adjointe au Directeur de la sécurité sociale.

Rappel des positions de l'interfédérale parmi lesquelles :

- La perspective d'une offre de santé structurée directement par la Sécurité sociale se pose d'une manière de plus en plus prégnante ;
- L'enjeu immédiat en ce qui concerne l'avenir de l'offre de santé FILIERIS est sa préservation et même son développement....

Les remarques de la FNEM **CFE-CGC** :

- Vous avez entre les mains un outil qui n'existe nulle part et qu'il faut sauvegarder ;
- Chez les personnels FILIERIS on constate un sentiment de grande incertitude ;
- On constate également la même chose chez les affiliés miniers et non miniers qui ont recours aux structures de soins FILIERIS ;

Madame CHAMPETIER nous propose d'avancer sur le schéma cible.

Une prochaine réunion pourrait se tenir début ou fin septembre.

Selon madame CHAMPETIER il faudra définir la manière dont on discute et la méthode de travail.

Parmi les questions que nous devons nous poser en vue des prochaines réunions :

Comment conserver :

- ✓ *La pérennité des structures de soins FILIERIS ;*
- ✓ *La qualité des services rendus aux affiliés;*
- ✓ *Les conditions de gouvernance pour les fédérations de mineurs;*
- ✓ *Les droits et engagements pris pour les personnels.*

### **LA CFE-CGC CANSSM FILIERIS VOUS INFORME:**

*SITE INTERNET* : [www.cfe-cgc-fnem.fr](http://www.cfe-cgc-fnem.fr)

*FACEBOOK* : [www.facebook.com/syndicat.cfecgc.filieris](http://www.facebook.com/syndicat.cfecgc.filieris)

*CONTACT* : [cfecgc.info.carmiost@sfr.fr](mailto:cfecgc.info.carmiost@sfr.fr) ou [cfecgc.filierisnord@gmail.com](mailto:cfecgc.filierisnord@gmail.com)